

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 205 Economie sociale			
Ancien Code	SOAS2B05	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAS2050		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) HELHa Campus Montignies Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Bernard CONTER (bernard.conter@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à parfaire la compréhension des mécanismes de l'économie et l'analyse de leur impact sur les inégalités sociales. Pour cela, elle propose à l'étudiant de découvrir une autre manière de penser l'activité économique et ses articulations avec le social. Ce faisant, elle pose l'Économie sociale comme une alternative permettant de replacer l'homme au centre de l'activité économique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 : Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 : Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Définir et comprendre le concept d'économie sociale
- II. Expliquer les principes inhérents à l'économie sociale
- III. Identifier sa spécificité au regard des autres courants de pensée économique
- IV. Mesurer l'impact des choix économiques sur les politiques sociales
- V. Apporter une réflexion personnelle et argumentée sur les alternatives qu'offre l'économie sociale

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B05A Economie sociale 48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B05A Economie sociale 48 h / 4 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B05X Economie sociale 48 h / 4 C

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS2B05A Economie sociale 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B05A Economie sociale 40

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B05A Economie sociale 40

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B05X Economie sociale 40

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS2B05A Economie sociale 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie sociale			
Ancien Code	18HD_SOAS2B05X	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAH2054		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage décrit et analyse le secteur de l'économie sociale en distinguant le secteur à profit social (non marchand) de l'entrepreneuriat social (marchand). L'économie sociale y est décrite et analysée selon ses fondements: structures (associations, coopératives, fondations, mutuelles, agences-conseil, pouvoirs publics), histoire, valeurs, principes, législations, outils d'analyse spécifiques. Les bénéfices et outils d'inclusion proposés par l'économie sociale sont largement définis: insertion socio-professionnelle, développements durable et local, bien-être au travail, cohésion sociale. Les outils de la gestion et du développement de structures de l'économie sociale sont clairement démontrés en tant qu'opportunités de travail et/ou de carrière pour un assistant social: marketing social, financement de structures sociales, management de projets de l'action sociale, ... Pour terminer, une réflexion est menée quant à certains thèmes connexes actuellement en développement tels que l'économie collaborative et la Responsabilité Sociétale des entreprises. Les liens entre travail social et économie sociale sont permanents.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable de :

- Acquis 1 : repérer et définir les acteurs de l'économie sociale (mutuelle, association, coopérative, fondation, entreprise sociale, agence-conseil, label, ...)
- Acquis 2 : décrire et analyser un opérateur en ES en fonction de son statut juridique, de ses activités de production, d'agréments, d'objectifs, de subsides, de son secteur d'activité (marchand, non marchand, public), la gouvernance et en définir les conséquences sur le fonctionnement social et économique de l'organisation (dont la GRH) ;
- Acquis 3 : d'identifier les sources de financement d'une structure d'E.S. : les ressources propres issues d'une activité de production, les subsides, dons, bourses, appels à projets, crowdfunding, ... ;
- Acquis 4 : de cerner et d'analyser les principaux impacts sociaux générés par l'économie sociale tels que : l'insertion socio-professionnelle, le développement durable, le développement local, la cohésion sociale, le bien-être au travail, la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), ... ;
- Acquis 5 : d'utiliser les ressources en E.S. pour favoriser l'insertion d'usagers (accompagnement vers un opérateur ES ou création / gestion de projets d'économie sociale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Cerner l'économie sociale : structures, définitions, histoire, décret, secteur à profit social, rôle des pouvoirs publics, entrepreneuriat social, valeurs, ...
2. Analyse des bénéfices sociaux de l'économie sociale: insertion socio-professionnelle, développements durable et local, bien-être au travail, cohésion sociale, ...
3. Gestion et développement d'actions du secteur social: outils de décision et de planification, marketing social,

financement, ...

4. Perspectives et conclusion: économie collaborative et Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux

Approche interactive en sous-groupes à la fin de chaque séance

Vision de vidéos de terrain

Analyse d'événements d'actualité.

Dispositifs d'aide à la réussite

En début de séance: rappel du contenu de la séance précédente

Séance de questions-réponses à la fin de chaque cours

Capsules vidéos ludiques sur les thèmes vus en classe

Sources et références

- Emmanuel Bayle et al., Management des entreprises de l'économie sociale et solidaire, De Boeck Supérieur, 2012
- Trout J. et Ries A., Les 22 lois du marketing, Dunod, 2006
- Defourny J. (2004/3). L'émergence du concept d'entreprise sociale dans Reflets et perspectives de la vie économique (Tome XLIII) (pp 9-23), Éditions De Boeck Supérieur. DOI 10.3917/rpve.433.0009
- Defourny J. & Nyssens M. (2013). L'approche EMES de l'entreprise sociale dans une perspective comparative, WP no. 13/02, EMES Working Papers Series. <https://emes.net/publications/working-papers/lapproche-emes-de-lentreprise-sociale-dans-une-perspective-comparative/>
- Defourny J. & Nyssens M. (2017). Economie sociale et solidaire, socioéconomie du 3ème secteur. Collections Ouvertures économiques, De Boeck éditeur.
- Huet J.-M & Roques S. (2017), L'économie sociale et solidaire face aux enjeux du management. L'ESS et ses nouveaux défis. Collection Management en action. Pearson Franc

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Chaque chapitre fait l'objet d'un document Powerpoint mis à disposition sur ConnectED, avant la séance.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se base sur deux épreuves qui valent chacune 50% de la note finale.

1ère épreuve : Rédaction d'un travail écrit collectif basé sur la visite de terrain d'un acteur de l'économie sociale. Ce travail aura une logique de TFE et sera accompagné hebdomadairement par l'enseignant. Il consiste en une analyse institutionnelle, théorique et pratique de l'opérateur choisi. Ce travail fera l'objet d'une présentation orale et ludique à l'ensemble du groupe.

2ème épreuve : Organisation d'un examen oral individuel sur base du travail écrit, des présentations des autres groupes, du cours, et des capsules vidéos y diffusées.

En 2^e session,

En cas d'échec au travail collectif OU en cas de travail collectif non présenté : le travail attendu devient individuel (5 à 10 pages) et sera présenté lors de l'examen oral de deuxième session.

Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50				
Période d'évaluation	Exo	50			Tvs + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant n'a pas pu présenter de travail collectif pendant les séances de cours organisées à cet effet, un travail individuel (5 à 10 pages) sera présenté lors de l'examen oral de deuxième session.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).